

LŊGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences
de l'Homme et de la Société



Faculté des Lettres et
Sciences Humaines



LŊGBOWU

**Revue des Langues, Lettres et Sciences
de l'Homme et de la Société**

Lɔŋgbowu, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la
Société, N° 007, juin 2019

En couverture,
photo d'un grenier traditionnel kabiye
prise au « musée de Yadè », « Kabiyɛ
sɔsaa ɖiwa »

©*Lɔŋgbowu*, Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et
de la Société, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de
Kara-Togo
N°007, juin 2019
ISSN : 2518 – 4237

ADMINISTRATION DE LA REVUE

COMITE DE REDACTION

Directeur Scientifique : Akoété AMOUZOU, *Professeur Titulaire*

Directeur de publication : Nakpane LABANTE, *Maître de
Conférences*

Rédacteur en Chef : Tchaa PALI, *Maître de Conférences*

Coordinateur de publication : Boussanlègue TCHABLE,
Maître de Conférences

Secrétaire : Essonam BINI, *Maître-Assistant*

Assistant à la rédaction : Kokou TCHALLA, *Maître-Assistant*

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)

Pr Komi. KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé)

Pr Kodjona KADANGA (Université de Lomé)

Pr Komlan NUBOUKPO (Université de Lomé)

Pr Badjow TCHAM (Université de Lomé)

Pr Koffi AKIBODE (Université de Lomé)

Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara)

Pr Abou NAPON (Université de Ouagadougou)

Pr Koffiwaï GBATI (Université de Lomé)

Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé)

Pr Hugues MOUCKAGA (Université Oumar Bongo de Libreville)

Pr Alou KEITA (Université de Ouagadougou)

Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé)

Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé)

Pr Musanji NGALASSO-MWATA (Université Bordeaux
Montaigne)

Pr Hounkpati B. C. KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Flavien GBETO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Momar CISSE (Université Cheikh Anta Diop)

Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé)

Pr Issa TAKASSI (Université de Lomé)

Pr Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne)

M. Moustapha GOMGNIMBOU, Directeur de Recherche
(CNRST)

Pr Ousseynou FAYE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Pr M. BANTENGA (Université de Ouagadougou)

COMITE DE LECTURE

Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara), Pr Koffiwaï GBATI

(Université de Lomé), Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé),

Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé), Pr Komlan E. ESSIZEWA

(Université de Lomé), Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-

Calavi), Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé), Pr

Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne), Pr E. ASSIMA-

KPATCHA (Université de Lomé) ; Pr N.A. GOËH-AKUE (Université

de Lomé) ; M. Kossi BADAMELI, Maître de Conférences (Université

de Kara) ; M. Padabo KADOUZA, Maître de Conférences (Université

de Kara) ; M. Komlan KOUZAN, Maître de Conférences (Université

de Kara) ; M. Laré KANTCHOA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. KAMMAMPOAL Bawa, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Nakpane LABANTE, Maître de Conférences (Université de Kara), Mme Kuwèdaten NAPALA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Mme Balaïbaou KASSAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Assogba GUEZERE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Komi KPATCHA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Koffi SOSSOU, Maître de Conférences ; M. Bammoy NABE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Boussanlègue TCHABLE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Tchaa PALI, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Paboussoum PARI, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; Martin Minlipe GANGUE, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; M. Ali Pitaloumani GNAKOU, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; Mme Kouméalo ANATE, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; M. Essohanam BATCHANA, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; Kokou GBEMOU, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; M. Séna AKAKPO-NUMADO, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; M. A. AWESSO, Maître de Conférences (Université de Lomé).

SOMMAIRE

ADMINISTRATION DE LA REVUE	i
SOMMAIRE	iii
LIGNE EDITORIALE	vii
SYNTHESE DES ARTICLES	iv
LANGUES ET LETTRES	1
Theater as a social critic and promoter of female leadership in Femi Osofisan's <i>Morountodun</i> and Ola Rotimi's <i>Our husband has gone mad again</i> , KOUMAI Bossah	3
Réciprocité dans les langues bak, NDAO Dame & DIAGNE mbacké	19
L'enseignement de la tradition chez amadou H. Bâ : entre conservatisme et ouverture sur le monde, CAMARA Abdoul Karim	31
L'écriture de l'obsène et de la violence dans <i>matins de couvre-feu</i> de Tanella Boni, TAKAO Mawaya	43
Violence dans <i>la chanson de Roland</i> , TCHAO Essotorom	59
SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE	83
Femme et pouvoir de décision dans la gestion des soins de santé : contexte de la prise en charge de l'ulcère de Buruli dans la commune de Zé (Bénin), AGBO Sonagnon Inès Elvire, AMOUSSOUHOUI Arnaud, SOPOH Ghislain, JOHNSON Roch Christian & AMOUZOUVI Dodji	85
Déterminants sociaux des mariages précoces dans les régions centrale et savanes au Togo : étude réalisée à partir du projet d'autonomisation de la jeune fille en Afrique de l'ouest de l'ONG WILDAF Afrique de l'ouest, AKAKPO-AHIANYO Digo E. K. D Jean-Paul & TCHITOU Ibitola	103
Placer des jeunes filles en internat : contributions pour une socio-économie de l'éducation, AZALOU TINGBE Emilia & SOUNOU Ambroisine	127
Facteurs explicatifs de la réticence des femmes au planning familial dans la commune de Ouidah au Benin, COOVI Gilbert	139
Le <i>tiers</i> chez Georg Simmel et la compréhension des parties prenantes dans la gestion des conflits agriculteurs-éleveurs a Napieledougou (Korhogo/Cote d'Ivoire), NIANZOU Kassikan Geoffroy Ulrich, DJANE Kabran Aristide & KONE Issiaka	153
Séropositivité et désir d'enfant chez les femmes prises en charge par l'Association Vivre dans l'Espérance à Dapaong au nord-Togo, KANATI Lardja	171
Spectre de troubles bipolaires : à propos d'un cas étudié au Centre National Hospitalier et Universitaire Psychiatrique de Cotonou, MEHINTO Michel Mètonou, AZA-GNANDJI Guy-Gérard & KOUGBEAGBEDE Thierry	187

Résilience des malades insuffisants rénaux admis au service d'hémodialyse du CHU de Yopougon-Abidjan (Côte d'Ivoire), AGOBE Ablapka Jacob & NANA N'goh N'goran Konan ...	201
Type de handicap mental et traumatisme parental : étude auprès des parents d'enfants en situation de handicap mental au Togo, SOGOYOU Bêkeyi Iyé, TCHABLE Boussanlègue & BELLO Mofou,.....	213
Les rues en terre et les difficultés de leur praticabilité dans la ville de Kara, AGBAMARO Mayébinasso, DANDONOUGBO Iléri & NANOINI Damitonou	231
Exploitation du bois d'œuvre et vulnérabilité des ressources végétales dans la partie ouest de la région des plateaux au Togo, AMEGNA Komla Uwolongudu, AGBEYADZI Kossi & SOUSSOU Tatongueba.....	247
Connaissances, attitudes et pratiques des lycéens face au VIH/SIDA dans la ville de Kara au Nord Togo, AVOUGLA Koku.....	265
Apport socio-économique du flux migratoire des Gulmanceba dans la commune de Banikoara, BABADJIDE Charles L.	281
L'introduction du numérique dans le système éducatif ivoirien au travers des communes du district d'Abidjan: atouts et faiblesses, KOUASSI-KOFFI Amenan Michelline.....	301
Inclusion urbaine et gouvernance territoriale post-crise en Côte d'Ivoire : cas de la ville de Bouake, KRA Kouakou Valentin.	313
Economie solidaire et développement local au Mali : cas des Sociétés Coopératives de l'Office du Niger, KOUMARE Mamadou	327
Terrorisme et régression des activités et services touristiques au Mali, TESSOUGUE Moussa Dit Martin & KEITA Daouda	341
La communication pour le développement : entre discours et pratiques pour la participation des populations aux projets de développement dans un environnement décentralisé, BEREPA Ousmane Chaa, GBAGUIDI Jean-Euloge & da CRUZ Maxime	361
Stabilité politique et développement socio- économique des pays de la CEDEAO, TCHAGNAOU Akimou, de SOUZA Dopé Pélagie Léchidia Afiavi, NINKABOU Tchein & AFANGLO Adjovi Holali	377
Dialogique des champs du savoir, condition de l'universel, BOTOYIYE Geoffroy	393
De la société juste : pour une approche conglomérative de la justice, KOUVON Komi & BAMPINI Souglouman	401
Environnement et santé humaine : comprendre et agir pour une meilleure qualité de vie du vivant, MAKANGA Blanchard ...	419
L'humain dans la double contingence de la nature : utopie ou réalité ? AKOHA Théophile B & OUINSOU Brice	431
L'humain machiavélien et la question de l'intégration africaine, PALE-KOUTOUAN Chantal.....	449

Un système éducatif aux antipodes d'un développement social durable : le cas de la Rome antique, BOUENDJA Eliane	463
Apport des analyses minéralogiques à la connaissance des céramiques des amas coquilliers de Songon (Sud-Côte d'Ivoire), ETTIEN N'doua Etienne & KOUAKOU Siméon Kouassi	475
Les îlots de peuplement Ahali, Ahua et Ngban dans l'aire Akan de Côte d'Ivoire à l'époque précoloniale, KOFFI Kouassi Serge	485
La libéralisation de la production d'électricité en Côte d'Ivoire de 1985 à 1999, KOUAKOU BA Koffi Valentin	497
Fondation de l'Etat gabonais : prémices de la souveraineté (1958-1963), MESSI ME NANG Clotaire	515
Les syro-libanais et le commerce du cola en Côte d'Ivoire (1927-1956), N'GORAN Kouadio Adolphe	531
Problématique de l'intégration des réfugiés ghanéens dans la Région centrale au Togo : de 1994 à 2015, BATCHANA Essohanam & LOKOU Rabiou	545
La <i>Taciêta</i> : symbole de la culture et des croyances des <i>Batâmmârîba</i> du XIV ^e siècle à la conquête coloniale, N'DATI N'dah	559
La place de l'instabilité familiale dans la récurrence des actes de délinquance juvénile au Gabon, 2009-2018, NGUIABAMA-MAKAYA Fabrice ,	569
<i>Bios kai autobios</i> de l'empereur <i>Kaisaros</i> Auguste. Essai d'analyse de la <i>Vita divi augusti</i> , à travers ses <i>res gestae</i> et les textes de Suétone, OBIANG NNANG Noël Christian-Bernard	587
Les missionnaires SVD : derniers venus et premiers au départ des Allemands du Togo! (1847-1914), MAYEDA Ningui Wénessowa	607
Classification nominale en "fulfuldé juguureere" (parler fulfuldé au Togo), BAKPA Mimboabe & TETEREOU Djibrila	619
Analyse typologique des trajectoires d'acteurs des sociétés civiles du Bénin et du Togo LAWANI Ayemi Akesseme	633

LIGNE EDITORIALE

Longbowu est une revue à parution semestrielle de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kara. Elle publie les articles des domaines des langues, des lettres, des sciences de l'homme et de la société. **Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue.** Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

Les articles soumis à la revue *Longbowu* sont anonymement instruits par deux évaluateurs. En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou alors demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites.

PRESENTATION GENERALE DES MANUSCRITS

À partir de ce numéro 004, la revue *Longbowou* ne peut recevoir pour instruction ni publier un article s'il ne respecte pas les normes typographiques, scientifiques et de référencement (NORCAMES /LSH) adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des CCI dont voici *in extenso* une partie du point 3 de ces normes à l'attention de tous les auteurs.

« 3. DES NORMES ÉDITORIALES D'UNE REVUE DE LETTRES OU SCIENCES HUMAINES

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

3.3. La structure d'un article scientifique en Lettres et Sciences Humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais],**

Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (ne pas automatiser ces numérotations)

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté

Lɔŋgbowu, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la
Société, N° 007, juin 2019

en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une
thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.

Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, 4, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Typographie française

- La revue *Lɔŋgbowu* s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations.

Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'un cm à gauche pour la première ligne.

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

La présentation des figures, cartes, graphiques, ... doit respecter le miroir de la revue qui est de 16 x 24. Ces documents doivent porter le titre précis, la source, l'année et l'échelle (pour les cartes).

Le non respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article.

LES DROITS DE PUBLICATION

Une fois l'article accepté par le comité de rédaction, l'auteur devra entrer en contact avec la rédaction de la revue pour l'acquittement des droits de publication qui s'élèvent à **40 000 FCFA**.

Lɔŋgbowu étant une revue de recherche et d'information éditée sans but lucratif, les auteurs ne percevront pas de versement de droits.

ÉPREUVES ET PUBLICATIONS

Avant publication, l'auteur reçoit par courrier électronique un jeu d'épreuves à vérifier. Il doit les retourner corrigées sous huitaine à la rédaction. Seules les corrections typographiques sont admises sur les épreuves.

L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à-part de son article en version électronique au format PDF. Il pourra recevoir, sur demande, un exemplaire de la revue en payant les frais d'expédition.

Les articles sont la propriété de la revue et peuvent faire l'objet, avec l'accord de l'auteur, d'une mise en ligne.

DISPOSITIONS FINALES

Les articles doivent parvenir au secrétariat de rédaction de la revue au plus tard à la fin du mois de mars pour le numéro de juin et la fin du mois de septembre pour le numéro de décembre de chaque année.

Les textes doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Email : rellshs2016@gmail.com

SYNTHÈSE DES ARTICLES

Les contributions constituant l'ossature de ce 7^e numéro de la Revue *Lɔŋgbowu* sont très riches et variées.

Ainsi, dans le domaine des lettres et langues, les auteurs ont éclairé les lecteurs sur des sujets tels que Theater as a social critic and promoter of female leadership in Femi Osofisan's *morountodun* and Ola Rotimi's *Uur husband has gone mad again*, la réciprocité dans les langues BAK, l'enseignement de la tradition chez Amadou H. Bâ: entre conservatisme et ouverture sur le monde, l'écriture de l'obscène et de la violence dans *Matins de couvre-feu* de Tanella, Violence dans la *chanson de Roland*.

En Sciences de l'Homme et de la Société, les différentes disciplines ont été enrichies au travers des problématiques développées. En effet, dans le champ de la Sociologie, les contributeurs ont planché sur des sujets, comme le *Tiers* chez Georg Simmel et la compréhension des parties prenantes dans la gestion des conflits agriculteurs-éleveurs à Napiélé Dougou (Korhogo/Côte d'Ivoire), Femme et pouvoir de décision dans la gestion des soins de santé : contexte de la prise en charge de l'ulcère de Buruli dans la Commune de Ze (Benin), les déterminants sociaux des mariages précoces dans les régions centrale et savanes au Togo : étude réalisée à partir du projet d'autonomisation de la jeune fille en Afrique de l'ouest de l'ONG WILDAF Afrique de l'ouest, Placer des jeunes filles en internat : contributions pour une socio-économie de l'Education, Facteurs explicatifs de la réticence des femmes au planning familial dans la commune de Ouidah au Benin, Séropositivité et désir d'enfant chez les femmes prises en charge par l'Association Vivre dans l'Espérance à Dapaong au Nord-Togo, la communication pour le développement : entre discours et pratiques pour la participation des populations aux projets de développement dans un environnement décentralisé, l'économie solidaire et développement local au Mali : cas des Sociétés Coopératives de l'Office du Niger, l'inclusion urbaine et gouvernance territoriale post-crise en Côte d'Ivoire : cas de la ville de Bouaké.

Le Spectre de troubles bipolaires : à propos d'un cas étudié au Centre National Hospitalier et Universitaire Psychiatrique de Cotonou, le type de handicap mental et traumatisme parental : étude auprès des parents d'enfants en situation de handicap mental au Togo, la résilience des malades insuffisants rénaux admis au service d'hémodialyse du CHU de Yopougon-Abidjan (Côte d'Ivoire), l'introduction du numérique dans le système éducatif ivoirien au travers des communes du district d'Abidjan: atouts et faiblesses et stabilité politique et développement socio-économique des pays de la CEDEAO sont les problématiques développées en Psychologie et en Education.

Les spécialistes de la Géographie ont été aussi au rendez-vous avec des contributions portant sur les rues en terre et les difficultés de leur praticabilité dans la ville de Kara, l'exploitation du bois d'œuvre et vulnérabilité des ressources végétales dans la partie ouest de la Région des Plateaux au Togo, l'apport socio-économique du flux

migratoire des Gulmanceba dans la Commune de Banikoara et terrorisme et régression des activités et services touristiques au Mali.

En Philosophie les réflexions portent sur les sujets tels que la dialogique des champs du savoir, condition de l'universel, de la société juste : pour une approche conglomérative de la justice, l'environnement et santé humaine : comprendre et agir pour une meilleure qualité de vie du vivant, l'humain dans la double contingence de la nature : utopie ou réalité ?, l'humain machiavélien et la question de l'intégration africaine. Un système éducatif aux antipodes d'un développement social durable : le cas de la Rome antique tels sont les sujets scrutés par les contributeurs en Philosophie.

En Histoire, les contributeurs ont été aussi prolixes à travers des sujets comme l'apport des analyses minéralogiques à la connaissance des céramiques des amas coquilliers de Songon (Sud-Côte d'Ivoire), les îlots de peuplement Ahali, Ahua et Ngban dans l'aire akan de Côte d'Ivoire à l'époque précoloniale, la libéralisation de la production d'électricité en Côte d'Ivoire de 1985 à 1999, la fondation de l'Etat gabonais : prémices de la souveraineté (1958-1963), les syro-libanais et le commerce du cola en Côte d'Ivoire (1927-1956), l'attentat de Sarakawa », entre mythe et histoire : quelle implication dans la consolidation du régime Eyadema ? (1974-1990), la *TACIËTA* : symbole de la culture et des croyances des *Batāmmāriiba* du XIV^e siècle à la conquête coloniale, la place de l'instabilité familiale dans la récurrence des actes de délinquance juvénile au Gabon (2009-2018), - *Bios Kai Autobios* de l'Empereur *Aaisaros* Auguste. Essai d'analyse de la *Vita Divi Augusti*, à travers ses *Res Gestae* et les textes de Suetone et les Missionnaires SVD: derniers venus et premiers au départ des Allemands du Togo! (1847-1914).

**LA COMMUNICATION POUR LE DEVELOPPEMENT :
ENTRE DISCOURS ET PRATIQUES POUR LA
PARTICIPATION DES POPULATIONS AUX PROJETS
DE DEVELOPPEMENT DANS UN ENVIRONNEMENT
DECENTRALISE**

**BEREPA Ousmane Chaa^{*}
GBAGUIDI Jean-Euloge^{*}
da CRUZ Maxim^{*}**

Résumé

Depuis l'avènement de la décentralisation au Bénin, les discours sont allés dans le sens de la participation des populations aux prises de décisions et aux initiatives communautaires engageant leur développement. Dans la réalité, force est de constater que ces populations ne participent pas à la gestion de leur localité. Cette étude est réalisée dans cinq localités du Bénin dans le cadre du Projet National d'appui au Développement Conduit par les Communautés (PNDDC), notre objet d'analyse. La démarche pour la collecte des données a consisté à la combinaison de plusieurs techniques telles que la recherche documentaire, l'enquête par entretien avec les personnes ressources surtout les autorités communales, et des ONG intervenant pour le développement local, et l'enquête par questionnaire avec les populations. Deux cents cinquante-six (256) personnes ont participé à cette étude. Pour le choix des individus, nous avons adopté la méthode non probabiliste par convenance. Les résultats montrent qu'il y a un écart considérable entre les discours et les pratiques pour la participation des populations aux projets de développement. Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets tels que le PNDDC, les populations ne sont que de simples instruments d'une participation locale dans laquelle elles ne sont souvent sollicitées qu'au stade de l'exécution des projets. Ceci s'explique par l'absence de communication entre les autorités et les populations. La mise en place d'une communication claire et ouverte conduira à la participation des populations aux initiatives de développement et permettra de décider par elles-mêmes leur développement.

Mots clés : Communication, décentralisation, développement, participation des populations.

Abstract

Since the advent of decentralization in Benin, the speeches went in the direction of the participation of the populations in decision-making and community initiatives committing to their development. In reality, it is clear that these populations do not participate in the management of their locality. In the current article, we are engaged to emphasize the considerable gap between discourses and practices as for the adhesion of the populations to the projects of development. This study is carried out in five localities of Benin within on the National Project of support to Community Driven Development

^{*} Université d'Abomey-Calavi (Bénin); E-mail : manberepa@yahoo.fr

^{*} Université d'Abomey-Calavi (Bénin); E-mail : lepicfranco@yahoo.fr

^{*} Université d'Abomey-Calavi (Bénin); E-mail: maxdacruz@yahoo.fr

(PNDDC). The approach for data collection has consisted in combining several techniques such as documentary research, interview with the resource persons, especially the municipal authorities, and NGOs intervening for local development, and the questionnaire survey with the populations. Two hundred and fifty-six (256) people participated in this study. For the choice of individuals, we adopted the method non-probabilistic for convenience. The results show that in the development and implementation of projects such as the PNDDC, the populations are simply instruments of a local participation in which they are often called upon only at the project implementation stage. This is explained by the lack of communication between the authorities and the populations. Setting up clear and open communication will lead to the participation of people in local development and will decide for themselves their development.

Key words: Communication, decentralization, local development, people participation.

Introduction

Au Bénin, les expériences de développement connues jusqu'ici ont montré que l'Etat avait joué un rôle trop prépondérant qui n'a malheureusement pas permis aux populations, et aux communautés de s'identifier pleinement aux actions initiées à leur profit. La ligue de la colonisation, marquée par une forte tradition centraliste, a beaucoup entravé la mise en œuvre de politiques et de stratégies conséquentes de développement et de bonne gouvernance. C'est pourquoi, le Bénin, en 2003 a pris l'option de rapprocher l'administration de l'administré à travers la décentralisation. Cette option prise par le Bénin est assez salutaire. En ce sens que cette forme de gouvernance donne l'opportunité aux populations de participer à la gestion de leur localité ou commune.

Dans son rapport mondial sur le développement humain en 1994, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), déclarait que « La participation de la population devient le problème central de notre époque ». Et DIOUF Jacques, Directeur général à l'époque de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) de renchérir pour dire que : « ... la communication est l'instrument incontournable de la participation ». En effet, dans les discours politiques, la référence faite à la participation de la population au développement local et à la communication comme facteur essentiel pour susciter cette participation, s'est imposée. L'intention affichée par ces discours est qu'il est communément reconnu l'importance de la communication pour susciter la participation des populations aux initiatives communales ou locales.

Malheureusement, ces discours semblent ne pas prendre corps dans la réalité. Dans les collectivités locales au Bénin, on ne se rend pas réellement compte, du niveau de participation et d'engagement, des acteurs concernés dans la mise en œuvre des actions de développement. Pour ZINSOU (2007), les actions de développement sont réalisées sans une planification préalable et sans l'implication de toutes les couches sociales. Cette façon de faire engendre souvent des

problèmes liés à la gestion et à la durabilité des actions du développement. La navigation à vue et l'improvisation des actions dans la gestion de la cité porte donc entorse au développement local, conduit à des déboires, et tout simplement au mal développement. Pourtant parler du développement des collectivités locales implique la participation des populations à la gouvernance de la cité. Cette exigence ne peut être réalisée que par la communication. Quel est alors la place de la communication dans la gouvernance des collectivités locales au Bénin notamment dans les projets de développement ? Nous émettons comme hypothèse qu'il existe un écart entre les discours officiels les réalités sur le terrain quant à l'utilisation de la communication pour susciter la participation des populations aux projets de développement dans les collectivités locales. S'inscrivant dans cette logique, la présente étude s'intéresse au volet communicationnel pour susciter la participation des populations aux projets de développement mise en œuvre dans les collectivités locales. Cet article montre l'écart entre discours et pratiques pour la participation des populations aux projets de développement dans un environnement décentralisé.

Pour réaliser cette étude, nous avons retenu cinq (05) communes ayant bénéficié du Projet National d'appui au Développement Conduit par les Communautés (PNDDC). Ainsi, nous avons mené des entretiens avec les autorités communales notamment les Secrétaires généraux et les Responsables des services de communication. Egalement, nous avons recueilli l'avis des administrés sur l'utilisation de la communication par les autorités communales pour susciter leur participation au projet en question. L'article est structuré en trois parties. La première traite du contexte de l'étude. La deuxième partie expose la théorie et la méthodologie de la recherche. Enfin, la troisième partie est dédiée à la discussion.

1. Contexte

La mise sur pied du Projet National d'appui au Développement Conduit par les Communautés (PNDDC), appuyé par la Banque Mondiale, est une initiative du gouvernement du Bénin. Ce projet en articulation avec la stratégie de réduction de la pauvreté au Bénin, envisage d'appuyer les quatre axes stratégiques du gouvernement en matière de renforcement du cadre macro-économique. Ces axes sont : le développement du capital humain et la gestion de l'environnement ; le renforcement de la bonne gouvernance et des capacités institutionnelles notamment : la promotion de l'emploi durable et la participation des pauvres au processus de décision et de production. L'objectif du PNDDC est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la promotion d'un développement durable, en consolidant le cadre national de développement communautaire, dans le processus de la décentralisation/déconcentration. De manière spécifique, le projet vise à (1) développer une stratégie nationale basée sur l'approche Développement Conduit par les Communautés (DCC), sur la base du capital d'expérience du pays, intégrée dans le processus de décentralisation ; (2) appuyer la mise en œuvre par les communautés des microprojets, initiés par elles, pour l'accès aux services sociaux et

aux services de micro finance, au renforcement du capital socio-économique local et (3) renforcer les capacités des communautés, des communes et des services sectoriels déconcentrés pour la mise en œuvre réussie du développement communautaire dans le cadre du processus de décentralisation/déconcentration et notamment de la transition à terme pour le financement des communautés au travers du budget dans le contexte de la décentralisation fiscale.

La mise en œuvre de ce projet s'articule autour de quatre composantes. La composante 1 concerne l'appui au développement communautaire pour l'accès aux services sociaux de base. La composante 2 porte sur l'accès des plus pauvres aux services d'appui aux activités génératrices de revenus incluant la micro finance. S'agissant de la composante 3, elle porte sur le renforcement des capacités des acteurs à mettre en œuvre le DCC. Quant à la composante 4, elle concerne la gestion du projet.

Il est reconnu que les projets de développement correspondent à la réalisation précise, localisée dans l'espace et dans le temps, de certains objectifs de développement en principe inscrits dans la planification. Ces derniers objectifs constituent quant à eux la traduction technique d'un certain nombre de choix politiques et sociaux déterminés au niveau de la commune ou de la région. Les projets de développement n'exprimeront véritablement leur potentiel que si les acteurs concernés partagent effectivement leurs connaissances, savoirs et techniques, et si les populations sont motivées et décidées à réussir. Tant que les populations ne deviendront pas le moteur de leur propre développement, aucun apport d'investissement, de technologie ou de facteurs de production ne pourra, à lui seul, améliorer durablement leurs niveaux de vie. La communication est, à plus d'un titre, au cœur du problème. Elle permet, par exemple, aux planificateurs, dès l'étape de l'identification et de la formulation des projets de développement, de dialoguer avec la population afin de connaître et de prendre en compte ses besoins, ses attitudes et son savoir. C'est à travers la communication que les bénéficiaires des projets de développement en deviendront les principaux acteurs et assureront leur réussite. Favoriser la communication, à tous les niveaux, permet à la population d'identifier et de hiérarchiser ses propres problèmes, d'y rechercher des solutions collectives et de renforcer son sentiment d'appartenance à des activités qu'elle a elle-même décidé d'entreprendre.

Ainsi, le processus de décentralisation et de gouvernance locale prôné par l'Etat suggère l'élaboration des stratégies « d'intégration, d'application et services appropriés » (PNUD, 2007, p.2). Pour les collectivités territoriales, il s'agit d'une opportunité qu'offre la communication pour susciter la participation des populations aux projets de développement. Sur cette question l'IPAO (2009, p. 16) en collaboration avec le PNUD a produit un document dont le titre évocateur selon D. A. O. J. Gokra (2017, p. 7), révèle l'importance des Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) dans la gestion des collectivités locales : « l'e-gouvernance et la participation citoyenne en Afrique de l'Ouest : enjeux et études de cas ». Pour l'auteur, ce travail met en lumière les avancées et les

reculades en matière de TIC dans les pays en développement. Car s'il est reconnu que la technologie impulse le développement, il faut reconnaître, avec ce travail de l'IPAO, qu'on observe d'importantes disparités en Afrique. Ces disparités sont dues essentiellement à la faiblesse de la politique nationale des pays en matière de TIC. Effectivement, le constat est qu'il y a actuellement dans les collectivités locales, peu d'exemples de politiques conçues pour «pousser» à l'utilisation systématique de la communication comme un élément des stratégies locales de développement. On note une certaine limite en matière de dispositifs et un déploiement maladroit de la communication dans l'animation de la gouvernance locale. La communication comme moyen de convergence entre autorités communales et populations, est mal assurée. De nombreuses campagnes sociales de courte durée s'appuient sur des activités d'information et de communication relayées seulement par les radios communautaires locales. Mais ces interventions épisodiques n'apparaissent pas en mesure de créer une masse critique susceptible de provoquer des changements sociaux importants et durables surtout lorsqu'il s'agit des projets pour le développement. Ces interventions épisodiques n'ont aucune base à partir de laquelle elles pourraient être prévues et planifiées. Cette absence de politique en matière de communication dans les collectivités locales, laisse clairement apparaître que la communication n'est pas un phénomène institutionnalisé. Le même problème est observable au niveau national. Au plan national, le Bénin n'a pas encore élaboré, mieux, mettre en œuvre une politique de communication qui pourrait conduire à l'utilisation systématique de la communication dans les projets de développement au niveau des collectivités locales. Il est question pour nous de positionner notre travail dans cette dynamique de l'utilisation systématique de la communication en essayant de montrer l'écart entre ce qui est prévu et ce qui se fait réellement en prenant le cas du PNDCC.

Ceci étant, notre travail a été réalisée à la lumière de de la théorie de la communication participative pour le développement suivant une méthodologie combinant la recherche documentaire, l'entretien et l'enquête de terrain.

2. Théorie et Méthodologie de la recherche

2.1. Théorie de la communication participative pour le développement

La théorie de la communication participative pour le développement est celle qui est indiquée pour favoriser la participation de la population au développement local. Selon C. Moumouni (2005, p. 14), cette théorie définit le développement notamment en termes de satisfaction des besoins fondamentaux de l'être humain (se nourrir, se soigner, se loger, s'éduquer, se vêtir). L'auteur tout en reconnaissant le caractère interdépendant et varié des expériences de développement, cette théorie prône cependant un processus de développement endogène et durable. Elle opte pour une approche communicationnelle de type participatif bottom-up (du bas vers le haut) et non top-down (du haut vers le bas) de type horizontal,

interactif et bidirectionnel symétrique. Il y a deux types de participation : la « participation as a means to achieve an end approach » et la « participation as an end in itself approach » (MELKOTE et STEEVES, 2001 cité par C. Moumouni, 2005, p. 14).

Cette théorie tient compte de l'identité culturelle, des besoins, des expériences et des contributions des populations locales tant dans la conception et l'élaboration, la vulgarisation, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de développement. La participation dans ce cas n'est pas un moyen mais un but à atteindre. Le besoin pour un individu d'avoir son mot à dire dans les décisions importantes qui touchent sa vie est tout aussi essentiel pour son développement que le fait pour lui de manger, de boire et de dormir. Dans ce cas la communication devient une mesure essentielle de la participation elle-même.

2.2. Méthodologie de la recherche

2.2.1. Techniques de collecte des données

Dans ce travail nous avons opté pour la méthode de recherche opérationnelle. Cette démarche vise à identifier et à régler les problèmes inhérents à une action, à un projet. Nous avons été amenés à faire le diagnostic communicationnel du PNDCC à travers les activités réalisées (infrastructures) dans 05 communes sur les 74 dans lesquelles il est intervenu. Diagnostic communicationnel en termes de méthodes et outils de démarches participatives.

La démarche méthodologique de ce travail combine l'étude documentaire, l'enquête et les entretiens. Compte tenu de l'évolution rapide des informations dans le champ de cette recherche, le travail de documentation n'a pas été exclusivement préparatoire à l'étude. Il a, au contraire, été effectué tout au long de la démarche méthodologique. Ce travail de documentation a porté à la fois sur la recherche sur internet et dans les centres de documentation. Ainsi l'accès aux rapports d'études, actes de colloques, articles, mémoires ou thèses en ligne, a permis d'enrichir notre étude. Les entretiens ont concerné un public plus ou moins étroit composé essentiellement des autorités politico-administratives au niveau local et national. Quant aux enquêtes par questionnaire, elles sont venues en complément aux entretiens. Elles ont concerné un large public composé essentiellement d'individus des populations de N'Dali, Nikki, Sinendé, Tchaourou et Zè, représentée par les responsables des groupements et associations professionnels et de développement.

2.2.2. Echantillonnage

L'échantillon est une portion des communes ayant bénéficié des actions du PNDCC. Il s'agit de Nikki au Nord Est, de Sinendé au Nord Ouest, de N'dali et de Tchaourou au Centre et de Zè au Sud. Pour le choix des individus, nous avons adopté la méthode non probabiliste par convenance. Quant aux enquêtés, c'est une population constituée autant du Coordonateur du projet, de quelques responsables notamment le DPP et le Conseillé Technique du Ministère de Microfinance ayant sous sa tutelle le projet en question, des autorités communales et locales, des leaders d'opinions, des responsables

d'associations, d'ONG, des hommes et des femmes des zones concernées. Ainsi, nous avons scindé le groupe en deux catégories. La première regroupant les responsables du projet, du ministère, les autorités communales et locales notamment les maires et les chefs d'arrondissement. A ce niveau les données sont qualitatives et collectées au moyen d'une fiche d'entretien auprès de vingt-six (26) individus. S'agissant de la seconde catégorie incluant les leaders d'opinion, responsables d'associations et d'ONG, des hommes et femmes des zones concernées, les données sont quantitatives et collectées au moyen d'un questionnaire auprès de deux cents trente (230) individus. Au total deux cents cinquante-six individus ont constitué notre échantillon.

La section suivante fera le point sur les résultats des enquêtes et la discussion

3. Présentation, analyse des résultats d'enquêtes et discussion

3.1. Présentation et analyses des résultats d'enquêtes de terrain

De l'entretien que nous avons eu avec le coordonateur du projet et responsables du Ministère de tutelle du projet, il ressort que le PNDCC a été mis en place par un accord de financement signé entre le gouvernement et la banque mondiale. Plusieurs rencontres ont été organisées lors des ateliers régionaux, et des séances d'informations à travers les radios communautaires ont été faites pour établir une relation de confiance entre le PNDCC, les élus locaux et la population.

Pour le responsable du projet, le choix de la localité bénéficiaire d'une infrastructure et la gestion de celle-ci est du ressort des communes selon la nature du sous projet, conformément à l'accord de financement. S'agissant du niveau d'implication des parties dans la réalisation des infrastructures, le PNDCC transfère les ressources, après approbation des marchés par les communes, et fait le suivi. La commune ou la communauté exécute sous la supervision des animateurs de Développement Communautaire (ADC). Il est arrivé parfois, par manque d'entente à la base (au sein de la communauté elle-même), que certaines infrastructures soient rejetées par la population. C'est pourquoi, pour le responsable, la communication occupe une bonne place au niveau du PNDCC. Malheureusement le responsable admet qu'à la phase d'élaboration du projet notamment du fonctionnement de son organe directeur il n'avait pas été prévu un service de communication. Mais c'est au cours de l'exécution du projet qu'il a été exigé par le Comité National du Développement Conduit par les Communautés (CNDCC), le recrutement d'un agent chargé de la communication. Dès la mise en place du projet, les acteurs n'ont pas fait de la communication un élément indispensable.

Pour ce qui est des élus locaux, l'échantillon en plus des maires des communes concernées, est constitué de chefs d'arrondissement dont les localités ont bénéficié du projet par la construction d'infrastructures. Dans les généralités nous avons abordé les questions touchant au Plan de Développement Communal (PDC). Et ceci pour appréhender la façon dont cet outil aussi important pour le développement de la commune est élaboré.

L'existence du PDC ?

A ce sujet tous les élus locaux ont connaissance de l'existence du PDC. Ils estiment qu'en fonction de ses priorités, le plan exerce une fonction de mise en synergie de toutes les actions de développement centrées sur la commune. Dans un environnement local caractérisé par la multiplicité des acteurs, sans réelle connaissance du terrain, le PDC se veut une référence pour les interventions dans la commune.

Le rôle de la population dans la réalisation de ces infrastructures ?

Selon les documents mis à notre disposition, le PNDCC a mis à la disposition de chaque village retenu des 74 communes ayant bénéficié de sous-projets (15) millions de francs CFA pour la construction d'infrastructure.

Pour nos interviewés, après le passage de l'équipe municipale, un comité est mis sur pied avec l'aide de l'Animateur au Développement Communautaire (ADC) pour la passation de marché, le décaissement des fonds et le suivi des activités. Les membres du comité sont choisis dans et par la population. Si le coût de réalisation de l'infrastructure est supérieur à la somme mise à la disposition de la localité, c'est à elle que revient de régler l'excédent.

Sous projets ou infrastructures du PNDCC ?

A la question de savoir comment les sous projets ou infrastructures du PNDCC sont réalisées, tous reconnaissent que les sous projets ou infrastructures réalisées par le PNDCC sont celles dont les besoins avaient déjà été exprimés par la population dans le PDC. Donc le projet tient compte du PDC pour réaliser les infrastructures. Après un entretien avec les acteurs du projet, l'équipe municipale à travers un comité mis en place va à la rencontre des populations dont les localités sont retenues pour abriter l'infrastructure, pour l'informer et la sensibiliser à l'importance de l'infrastructure.

La qualité des relations avec les groupes associatifs, les leaders d'opinion ?

Tous les interviewés ont répondu entretenir de bonnes relations avec les groupes associatifs, leaders d'opinion, conseil de quartier etc. Parce que pour eux le développement de la localité ne peut se faire sans ces derniers.

La démarche lorsqu'il s'agit de concevoir et de réaliser une infrastructure ou un sous projet ?

Pour eux, la démarche est toujours la même que celle entreprise lors de l'élaboration du PDC.

La mairie dispose-t-elle d'un service ou département de communication ?

A ce niveau, il faut dire que des cinq (05) communes concernées par l'étude, il n'y en a qu'une seule, celle de Ndali, dont la mairie dispose d'une cellule de communication fonctionnelle. Pour les autres, elle ne fonctionne pas.

L'existence d'un cadre de concertation entre population et autorité administrative ?

Il faut dire que dans certaines communes comme celles de Ndali, de Sinendé, de Nikki et de Tchaourou, les élus locaux ont

d'abord reconnu la nécessité d'un tel cadre permettant à la population de trouver un lieu d'échange, de partage, d'expression et de consensus. Mais malheureusement ce cadre ayant à sa tête le deuxième adjoint au maire ne fonctionne pas convenablement pour des raisons qu'ils (maires) trouvent politiques. Pour la commune de Zè ce cadre n'existe même pas.

Le rôle de cette cellule de communication pour la mise en place des projets dans les communes ?

Le rôle de la cellule de communication de la commune de Ndali se limite seulement à informer la population sur les réalisations du maire à travers les affichages, les spots à la radio communautaire.

Au niveau des membres d'association ou groupement, les leaders d'opinion ou chefs traditionnels et les représentants des ONG, des groupements d'acteurs (partis politiques) et de simples individus.

Les questions et les réponses sont les suivantes :

Q1 : Avez-vous connaissance de l'existence du PDC ?

R1 : 42% des enquêtés répondent oui contre 58% qui répondent non.

A cette question, la majorité de la population questionnée n'a pas connaissance de l'existence du PDC. Et ceci entraîne le fait que ce sont ces mêmes personnes qui ont le sentiment de ne pas participer à l'élaboration du PDC. Plus de la moitié (58%) des enquêtés ne connaissent pas le PDC. Nous précisons qu'il s'agit, non seulement du contenu et de ses orientations en matière de développement de la localité mais aussi de l'existence du document en tant que tel. Ce qui peut conduire à certaines réticences au moment de son exécution.

L'élaboration d'un plan de développement d'une localité est une occasion privilégiée de sensibilisation des populations afin que celles-ci puissent contribuer de façon effective aux projets de développement les concernant. Dès lors, le plan de développement apparaît comme le résultat d'une démarche consensuelle, d'un contrat entre les différents acteurs concernés, d'une démarche participative qui vise à responsabiliser la population autour des enjeux de développement de la localité depuis les villages et quartiers de ville jusqu'au niveau élevé en passant par l'arrondissement.

Q2 : Est-ce que vous assistez au Conseil Communal (CC) ou Conseil du Quartier (CQ) ?

R2 : 32% assistent au CC ou au CQ contre 68% qui n'y assistent pas.

Pour ceux qui n'assistent au CC ou au CQ, ils estiment, ne pas être informés.

Ceci montre que la participation des populations au CC ou CQ est négligeable.

S'agissant de la participation aux prises de décision, nous avons recueilli les mêmes chiffres. Ce qui nous fait dire que la majorité ne participe pas aux prises de décision concernant leur localité.

Q3 : La mairie vous apporte-t-elle son appui ? (question adressée uniquement aux responsables d'associations, groupements et ONG)

R3 : 10% estiment avoir reçu un appui de la part des autorités communales contre 90%.

Pour ceux qui n'ont reçu d'appui de quelque nature que ce soit de la part des autorités communales, ils estiment que les autorités font dans le clientélisme politique. Ceux qui ne sont pas de leur bord politique n'ont pas la chance de bénéficier d'une aide venant de leur part.

A la question de savoir s'ils ont une fois manifesté à l'endroit des autorités leur volonté de participer aux prises de décision ou de solliciter l'appui du CC, tous ont répondu par l'affirmative, les 90% ont ajouté que leurs demandes sont restées sans suite. Et chaque fois qu'ils essayent de relancer les autorités, elles leur disent que leurs demandes sont en train d'être examinées.

Nous avons identifié dans la même zone d'étude plusieurs organisations locales ou groupements d'acteurs qui interviennent dans les mêmes domaines et sur les mêmes problématiques ; chacun cherchant à capter les financements des intervenants externes. C'est sans doute ce même souci de captation des ressources qui les conduit à cumuler des actions dans plusieurs domaines. Par exemple, divers groupements et ONG locales interviennent à la fois dans l'éducation, la santé, l'agriculture (production, transformation, élevage, maraîchage), l'environnement, etc. ; de sorte qu'on se demande si les actions ainsi menées produisent de véritables effets ou s'il s'agit de simples saupoudrages ou encore de simples actions événementielles à effets précaires? Par ailleurs, s'agissant de la question relative à la monopolisation du pouvoir de décisions par quelques leaders influents du milieu. Il faut dire que, certains ordonnateurs (leaders locaux) sont au centre de toutes décisions à prendre concernant tous les domaines de développement du milieu. Ils n'ont mis en place aucun système de gestion collégiale du pouvoir, encore moins de préparation de la relève (transfert progressif du pouvoir aux jeunes gens dynamiques du milieu).

Leur empêchement ou absence provoque bien souvent un blocage des activités dans le milieu. Le développement, faut-il le rappeler, ne devrait pas être l'apanage d'une minorité influente ; mais l'affaire de toutes les catégories sociales.

Q7 : quelle est la qualité des rapports entre votre organisation et les autorités ?

R7 : 62% très bon, 11% bon, 27% mauvais.

S'agissant de la qualité des rapports entre les membres des associations, des ONG, les acteurs politiques, les leaders d'opinion, les chefs quartier et la population, 62% estiment avoir de très bon rapport avec les autorités municipales, 11% entretiennent de bon rapport avec les autorités et 27% estiment avoir de mauvais rapport avec les autorités municipales. En tout 73% n'ont pas de problème avec les autorités municipales et seulement 27% entretiennent des rapports tendus avec les autorités. Ces derniers sont en majorité des acteurs politiques n'appartenant pas au même bord politique que les autorités municipales.

Q8 : connaissez-vous le PNDCC ?

R8 : 100% ont répondu par l'affirmative.

Il ressort que tous les enquêtés connaissent le PNDCC. Certains en l'occurrence les maires et chefs d'arrondissement, pour avoir travaillé avec les responsables du projet et les autres, pour avoir réalisé une infrastructure ou un sous projet dans leur localité respective. Ces infrastructures vont des hangars pour les marchés jusqu'aux forages de puits à grand diamètre en passant par les pistes de desserte, les bornes fontaines, les centres de santé sans oublier les modules de classe.

Ceci vient répondre aussi à la question de savoir si le PNDCC a réalisé quelque chose dans leur localité si oui ? De quoi s'agit-il ?

Q10 : êtes-vous associés aux réalisations de ces infrastructures ou sous projet ?

R10 : 92% non et 08% non

Huit pourcent (8%) ont répondu par l'affirmative avoir participé à la réalisation du sous projet en tant que membre du comité de décaissement des fonds et du suivi des activités. Les 92% restant, estiment ne pas avoir été associés à ce qui a été fait, quant à la réalisation du sous projet, et pire encore, ils ignorent tous de comment il a été décidé, de la nature et de l'endroit retenu pour abriter le sous projet ou l'infrastructure.

Les mêmes réponses ont été obtenues lorsqu'il s'est agi de savoir si les groupements et associations ont travaillé avec les responsables du projet. Il faut remarquer que les responsables des projets dont il est question, sont les ADC.

Q12 : Pensez-vous que ces infrastructures répondent aux problèmes de développement de votre localité ?

R12 : Pour 71% des enquêtés, les infrastructures répondent aux problèmes de développement de leur localité, et pour 29% ces infrastructures sont des « éléphants blancs ». En effet, dans certaines localités des infrastructures telles que les hangars pour les marchés ont été construits mais ne sont pas utilisés par la population parce que pour certains, l'endroit choisi est souvent inondé lors des saisons pluvieuses. Pour d'autres ces infrastructures ne sont pas prioritaires, il y a des besoins plus urgents. D'autres estiment que le site est trop éloigné du centre urbain, et donc de la population.

Q13 : La démarche qui a abouti à la réalisation de ces infrastructures vous agréee t elle ?

R13 : 08% oui et 92% non.

Seulement 8% ont approuvé la démarche ayant abouti à la construction de l'infrastructure, ou à la réalisation du sous projet. Ceci démontre que plus de la moitié des enquêtés n'approuvent pas cette démarche. Ainsi, pour ces derniers lorsqu'il a été question de proposer une démarche, ils ont opté pour une démarche consensuelle, participative, une démarche qui inclurait toutes les forces vives de la localité sans aucune forme de discrimination.

Q13 : Y a-t-il un cadre de concertation dans votre localité ?

R13 : 11% oui mais pas fonctionnel, 16% oui, 73% non.

A la question de savoir s'il y a collaboration entre les principaux leaders d'opinion, l'ensemble des leaders d'opinion que nous avons interrogés, ont d'abord reconnu l'existence d'autres leaders dans leur localité. Mais lorsqu'il s'est agi de dire les formes de

relation entretenue entre eux, les réponses sont diverses. Ces réponses oscillent entre "je n'ai pas de relation avec eux" (cette forme de réponse n'est quasiment donnée que par les Imams) et "j'entretiens des relations d'amitié et de fraternité avec les autres". La réponse ci-après : "nous entretenons des relations de complémentarité car nous visons tous un objectif qui est le développement de notre localité", a été donnée par environ 12 % des leaders interrogés.

Alors qu'il serait intéressant que la mise en synergie des idées, le partage et le renforcement mutuel occupent une place de choix dans les préoccupations des leaders.

3.2. Discussion

Pour l'ancien Maire d'El Rosario au Nicaragua J. R. Guimenez (1977, p. 25) : « Une commune pauvre, ça n'existe pas: la richesse de tous se trouve dans la participation populaire » Ces propos sur la participation des populations au développement local montre bien la place que doit occuper celle-ci, dans les initiatives locales de développement

En effet, pour l'ensemble des intervenants dans le champ du développement local, la place des citoyens reste un point problématique et un enjeu crucial. En atteste les diverses initiatives menées par les Etats centraux, et leurs partenaires, dans le sens d'une meilleure implication des populations locales dans les programmes et projets de développement qui leurs sont destinés. Les mutations politiques qui s'observent depuis le début des années 90 dans presque tous les pays de la zone francophone Ouest africaine, ouvrent les pistes porteuses d'espoir pour ces états qui constituent l'écrasante majorité des Pays les Moins Avancés (PMA), caractérisés par une pauvreté massive. La ligue de la colonisation, marquée par une forte tradition centraliste, a beaucoup entravé la mise en œuvre de politiques et de stratégies conséquentes de développement et de bonne gouvernance. L'histoire du développement des pays de la sous-région nous enseigne que depuis les années 1960, les différents résultats dans l'exécution des multiples projets de développement ont donné des résultats mitigés : les échecs sont nombreux, les succès rares ou incertains, malgré les quantités impressionnantes de ressources financières et les espoirs légitimes suscités. Les causes de ces échecs cumulés montrent à travers des analyses successives que la responsabilité effective des populations à la base est une des conditions incontournables pour accroître les chances de succès d'un développement qui ne peut ni s'administrer, ni s'imposer tout simplement parce qu'on ne développe pas, mais on se développe.

La principale leçon de cette expérience du PNDCC a probablement été de souligner l'écart existant entre les discours et la réalité dans les collectivités locales lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre un projet de développement. En reconnaissant l'importance de la communication pour les mutations sociales dans les discours officiels, ceci n'est pas observé dans la réalité. La participation des populations au développement des collectivités locales voulu par la décentralisation n'aura de succès que si les autorités politico-administratives traduisent ces discours officiels en réalité. Ces

autorités doivent montrer leur engagement pour les collectivités locales en mettant en place une politique conduisant à l'utilisation systématique de la communication pour le développement.

L'évaluation réelle des projets est généralement le fait des organismes, nationaux ou étrangers, qui les financent, soit qu'ils ne fassent pas confiance à l'aptitude des bénéficiaires à utiliser judicieusement les fonds qu'ils fournissent, soit qu'ils préfèrent utiliser leurs propres critères d'évaluation (dans lesquels la probabilité de « récupérer » un jour sous une forme ou sous une autre leur avance initiale peut jouer un rôle important), soit enfin que les projets qui leur sont soumis soient insuffisamment élaborés. Par ailleurs, le projet est généralement étudié isolément, le milieu dans lequel il s'insère n'étant considéré que comme un simple environnement. S'il s'agit d'un projet rural, la procédure précédente sera complétée par une visite aux populations locales concernées que l'on cherchera à « intéresser » au projet pour les faire participer à sa réalisation (le plus souvent sous forme de fourniture de main-d'œuvre) mais sans que les populations en question puissent discuter de la nature du projet lui-même. Quant aux méthodes diverses qui permettent d'évaluer techniquement les projets, elles dépendent des hypothèses retenues (notamment les hypothèses concernant les prix de référence) et conduisent à des résultats différents, susceptibles de modifier fondamentalement l'ordre des priorités, sans que l'on puisse en contester le bien-fondé scientifique. Le processus de prise de décision dépend davantage des diverses pressions qui se manifestent pour ou contre un projet que d'une évaluation techniquement correcte. Si le projet est finalement retenu, modifié ou non en fonction des contraintes financières, il reste à l'exécuter. Apparaissent alors les cadres, les techniciens et, si la population participe à la réalisation du projet, les encadreurs de base, autant de personnes qui, comme les concepteurs et les maîtres d'œuvres, sont perçues comme extérieures par les populations concernées. Ainsi, la participation est généralement absente des projets de développement, même si certains d'entre eux font référence à une certaine forme de participation, conçue comme une simple mobilisation de la main-d'œuvre locale disponible et non comme un moyen d'associer les populations aux choix qui les concernent et de les intéresser au développement de leur milieu.

Remarquons que l'intérêt porté à la participation communautaire dans la conduite des programmes et projets de développement dans le tiers monde n'est pas nouveau. Au cours des années 50, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a joué un rôle décisif dans la promotion de ce qu'on a appelé alors le mouvement du développement communautaire, qui préconisait l'octroi aux membres de la communauté d'un rôle de premier plan dans leurs propres programmes de développement. Appliquée au départ dans diverses régions d'Afrique sous forme d'activités d'éducation de masse au bénéfice des ruraux pauvres, la notion de développement communautaire s'est peu à peu imposée largement, partout dans le monde. Lors de la Conférence organisée à Cambridge, en 1948, sur l'administration africaine et qui avait pour mandat d'étudier la politique sociale menée par les administrations coloniales, on en a donné une définition où il était

notamment dit que le développement communautaire englobe l'ensemble des activités menées dans un district, qu'elles soient le fait des pouvoirs publics ou d'organismes non officiels (Brokensha & Hodge, 1969 cité par S.B. Rifkin, 1990, p.5). Cette définition a par la suite été élargie par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU afin d'insister sur les processus selon lesquels les communautés et les pouvoirs publics agissent de concert pour améliorer la situation économique, sociale et culturelle de la communauté (ONU, Département des affaires économiques et sociales, 1971 cité par S.B. Rifkin, 1990, p.5).

Ainsi, la participation des populations est une dimension importante des stratégies de développement dont elle constitue à la fois un élément du processus et une finalité. Elle est devenue une composante fondamentale des interventions dans le domaine social et est systématiquement associée aux questions de développement local.

C'est pourquoi pour Bessette (1996, p. 9), l'expérience a montré que le point de départ de la participation ne réside pas dans la diffusion d'une innovation, ou d'une nouvelle idée pleine de promesses, mais dans l'expression des besoins de la population. Il s'ensuit que les modèles de communication fondés exclusivement sur des modèles de transmission d'information éloignés des processus communautaires sont clairement voués à l'échec. La participation, en mettant l'accent sur les besoins et les façons de voir des individus et des groupes, devient le concept clé de la communication pour le développement. Le recours à une méthodologie systémique, la mise en place de processus horizontaux dans lesquels les gens sont associés directement au processus de communication et sont ainsi amenés à formuler eux-mêmes leurs problèmes et à prendre conscience de nouvelles possibilités, ainsi que la prise en considération dans le processus de communication de leurs connaissances et de leurs façons de voir constituent les éléments majeurs de sa méthodologie. Les processus à mettre en place sont essentiellement interactifs et participatifs à tous les niveaux du projet de développement.

La conception de démarches participatives a connu un développement important. Dépassant le sens strict des approches participatives stricto sensu (PAR- Participatory Action Research, PRA- Participatory Rural Appraisal, MARPP- Méthodes Actives de Recherche et de Planification participative), ce concept est maintenant à la base de la plupart des méthodes et des outils mis au point ces dernières décennies pour l'appui au développement (recherche-développement, développement local, gestion des ressources naturelles...). L'expérience a en effet démontré que, lorsque des acteurs savent qu'ils peuvent faire quelque chose pour changer leur situation ou qu'ils se sentent capable d'améliorer leur propre situation, lorsqu'ils savent que les intervenants ou initiateurs des projets de développement sont prêts à les écouter, à leur donner la parole, à prendre en compte leur préoccupation, c'est toute la société qui se voit transformer. C'est pour cela, l'approche participative, qui trouve ses fondements dans l'apprentissage d'un nouveau mode d'intervention basé sur l'écoute, le dialogue, l'échange d'informations et de savoirs, l'engagement et le respect mutuel, est obsolète sans la

communication. Les divers outils et supports de la communication vont rendre possible la participation, de ce fait elle fait partie intégrante de l'approche participative. Chaque contexte local, régional ou encore national possède ses propres spécificités auxquelles les divers supports et outils de la communication doivent donc s'adapter. La mobilisation de ces derniers est bénéfique dans le sens où elle facilite la prise de parole, l'instauration d'un dialogue entre les différents partenaires, et les échanges d'information, de connaissances et de savoirs. Elle permet également de renforcer la cohésion et l'organisation sociales, et donc de favoriser la création d'une dynamique de groupe et d'un esprit de partenariat. Enfin, elle facilite l'analyse, la confrontation, la prise de décisions et la prise en charge par la population elle-même des actions qui doivent être entreprises d'un commun accord. Dans le cadre de l'approche participative, la radio rurale et les supports de communication traditionnelle et communautaire semblent être les plus pertinents car ils sont proches des populations et maîtrisés par elles-mêmes.

Conclusion

Notre travail sur la participation des populations aux projets de développement avec pour ancrage l'utilisation de la communication, se veut une contribution en vue de montrer l'écart entre les discours et les pratiques dans les collectivités locales au Bénin à travers le Projet National d'Appui au Développement Conduit par les Communautés (PNDCC). Autrement dit notre objectif est de montrer la prise en compte dans la réalité des discours officiels quant à l'utilisation systématique de la communication pour susciter la participation des populations aux projets de développement dans un environnement décentralisé.

Au Bénin après plus d'une décennie de décentralisation, la participation des populations aux projets de développement reste encore un problème car les actes sur le terrain ne prennent pas en compte suffisamment les décisions des discours officiels. La recherche, en prenant le cas du PNDCC dans cinq des communes ayant bénéficié du projet, montre si les autorités ont saisi l'opportunité qu'offre la communication pour susciter la participation des populations aux projets de développement, il n'en demeure pas moins que beaucoup reste à faire pour cette opportunité qu'offre la communication. Les autorités politico-administratives doivent traduire dans les faits ces discours officiels qui font de la communication l'outil incontournable pour susciter la participation des populations aux projets de développement, voire même à la gouvernance des collectivités locales.

Bibliographie

- BESSETTE Guy, 1996, *La communication pour le développement en Afrique de l'ouest et du Centre : vers un agenda d'intervention et de recherche*, CRDI Ottawa Dakar Johannesburg Le Caire Montevideo Nairobi New Delhi Singapour.
- BONNAL Jean, 1995, *Participation et risques d'exclusion. Réflexion à partir de quelques exemples sahéliens*, Rome, FAO.

- CERNEA Michael, 1998, *La dimension humaine dans les projets de développement*, Paris, Karthala.
- CHEVEAU Jean-Pierre, 1994, *Participation paysanne et populisme bureaucratique : Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamique*, In JACOB J.-P, Paris, Karthala.
- DOUCET Laval et FAVREAU Louis, 1991, *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Sainte-Foy, PUQ.
- FAO, 2002, *Guide méthodologique d'élaboration d'une stratégie de communication multimédia*, la communication pour le développement, manuel 1, Rome.
- GUIMENEZ Juan Ramon, 1997, « Nicaragua: une participation populaire qui fait des miracles » in *Horizon local*, n° 4/5, p.65.
- MOUMOUNI, Charles, 2005 : « Communication participative et appropriation du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique », *Communication*, vol.24/1, mis en ligne le 09 août 2012, p. 14, consulté le 21 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/communication/3313>
- RIFKIN Susan, 1990, *Participation communautaire aux programmes de santé maternelle et infantile, planification familiale : Analyse sur la base d'études de cas*, OMS/UNICEF, Genève.